

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le deux décembre à 19 heures 00,

Le Conseil Municipal de la commune de VILLIERS AU BOUIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. SAMEDI Daniel.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 14 Présents : 10

Etaient présents : Mr SAMEDI, Mr BODIN, Mme FONTENAY, Mr JUMELIN, Mr JUSSEAUME, Mr GABOUT, Mr PELLEROT, Mr ZALIVADNI, Mme LEDOUX, Mr RIMBAULT, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme MARTIN

Absent : Mme BRUNET, Mme BRIAND, Mr DE BOUILLETÉ

Votant : 10

Le quorum étant atteint, la séance a été déclarée ouverte à 19h00.

M. JUMELIN a été désigné en qualité de secrétaire.

Adoption du PV du 03 novembre 2025

Le Maire,

Après avoir demandé aux Conseillers Municipaux s'ils avaient des observations à formuler sur le procès-verbal du 03 novembre 2025,

Le procès-verbal du 03 novembre 2025 a été adopté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance du 02 décembre 2025

- Révision des prix des terrains du bourg
- Devis pour les stores de l'école
- Subvention FDSR Socle
- Questions diverses

DELIBERATIONS :

1/02122025 : Révision des prix des terrains du bourg

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération prise en date du 22 juin 2024 concernant le prix du terrain situé au 17 rue de la Libération lot n°1 cadastré B 1082 et B 1080 d'une superficie de 562m² qui a été fixé à 12 000€ TTC ; la délibération prise en date du 10 décembre 2024 concernant le prix du terrain au 17 bis rue de la Libération lot n°2 cadastré B 1084 et B 1081 d'une superficie de 1 248m² au prix de 13 000€ TTC.

Ces terrains sont soumis à la TVA sur marge.

Le conseil municipal dans une précédente réunion a décidé de viabiliser les terrains.

Les dépenses de viabilisation (eau, assainissement, fibre et électricité) s'élèvent à environ 5 500€ par terrain.

Monsieur Le Maire propose de revoir le prix de vente des terrains viabilisés comme suit :

- lot n°1 cadastré B 1082 et B 1080 d'une superficie de 562m², proposition de vente au prix de 17 500€ TTC
- lot n°2 cadastré B 1084 et B 1081 d'une superficie de 1 248m², proposition de vente au prix de 18 500€ TTC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la proposition d'augmenter les prix de vente des terrains dû à la viabilisation.

2/02122025 : Devis stores de l'école

Monsieur le Maire propose à Monsieur Bodin de présenter les devis pour les stores de l'école.

Monsieur Bodin explique avoir reçu un seul devis de l'entreprise HERVÉ pour un montant de 5 259€, et est en attente de deux devis de d'autres entreprises.

Une décision sera prise au prochain conseil municipal.

3/02122025 : Subvention FDSR Socle

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention départementale au titre du FDSR 2026 enveloppe socle pour financer des travaux de voirie s'élevant à 52 497.90€ HT.

Le plan de financement de l'opération est comme suit :

Dépenses prévisionnelles	Montant	Recettes prévisionnelles	Montant
Travaux voirie	52 497.90	Subvention FRSR Socle Autofinancement	5 269.00 47 228.90
	52 497.90		52 497.90

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDSR 2026 enveloppe socle d'un montant de 5 269€ pour financer des travaux de voirie
- Approuve le plan de financement
- Autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental et de signer toutes les pièces s'y rapportant.

Les crédits nécessaires à cette opération seront inscrits au BP 2026.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire annonce aux conseillers que les voeux du Maire sera le samedi 03 janvier 2026 à 18h00.

Monsieur Jumelin fait un rapport de la commission des chemins du 14 novembre 2025.

Monsieur Bodin fait un rapport de la commission des bâtiments du 21 novembre 2025.

Monsieur le Maire évoque le repas des aînés, prévu le samedi 6 novembre avec 93 convives dont 68 aînés. La préparation de la salle se fera vendredi 5 novembre dès 11h.

Le Maire
Daniel SAMEDI



Le secrétaire de séance
Michel JUMELIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jumelin".